

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LISTE DES PIECES DU DOSSIER*

* Seules les pièces (soulignées) apparaissent dans le dossier de modification approuvé

1. Rapport de présentation.

- 1.1. Préambule
- 1.2. Tome 1 : diagnostic
- 1.3. Tome 2 : justifications et évaluation
- 1.4. Additif au rapport de présentation – modification de droit commun N°2
- 1.5. Additif au rapport de présentation – modification simplifiée N°1

2. Projet d'aménagement et de développement durables.

3. Orientations d'aménagement et de programmation.

4. Règlement (les autres plans non modifiés ne figurent pas dans le sommaire)

- 4.1. Pièce écrite.
- 4.2. Documents graphiques ensemble de la commune (documents modifiés)
 - 4.2.12. Commune de Lailly au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.21.1. Commune de Villeneuve-l'Archevêque (Nord) au 1 / 5000 ème.
- 4.3. Documents graphiques centre des communes au 1 / 2000 ème (documents modifiés)
 - 4.3.17. Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes au 1 / 2 000 ème.
 - 4.3.18.1. Commune de Vaudeurs (Centre et hameaux) au 1 / 2 000 ème.
 - 4.3.21. Commune de Villeneuve-l'Archevêque au 1 / 2000 ème

5. Annexes (les autres pièces non modifiées ne figurent pas dans le sommaire)

- 5.1.2.19. Plan des servitudes d'utilité publique.

Date de transmission de l'acte: 30/07/2025
Date de reception de l'AR: 30/07/2025
089-248900664-DE_2025_056_01-DE
A G E D I